

Communiqué

Prise de position du collège des bourgmestre et échevins du jeudi 8 octobre 2026

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Contern remercie les initiateurs ainsi que les signataires de la pétition pour leur engagement en faveur de l'amélioration de la sécurité routière et de la qualité de vie dans la rue de Syren.

Dans un souci de dialogue constructif, nous encourageons les habitants à prendre contact avec les services communaux afin d'échanger sur leurs préoccupations avant d'entamer une démarche formelle telle qu'une pétition. Un dialogue en amont permet souvent d'identifier plus rapidement les problèmes et d'examiner ensemble les solutions envisageables.

Sur le fond, la commune accueille favorablement l'idée d'une zone 30 accompagnée de mesures appropriées visant à ralentir la circulation et à renforcer la sécurité de l'ensemble des usagers.

Des réflexions et études concernant l'aménagement d'une zone 30 sont d'ailleurs déjà en cours. La commune a reçu des plans et procédera prochainement à un levé topographique. Celui-ci permettra de disposer des données nécessaires pour poursuivre l'élaboration du projet et définir les aménagements les plus adaptés.

Il convient toutefois de souligner qu'un certain nombre d'étapes administratives et techniques doivent encore être réalisées avant de pouvoir passer à l'exécution. Après le levé topographique, les plans détaillés devront être élaborés. Les autorisations nécessaires auprès des autorités compétentes devront également être obtenues.

Le collège des bourgmestre et échevins souhaite, toujours dans l'idée d'un dialogue constructif, organiser le moment venu une soirée d'information pour les citoyens à ce sujet. En attendant, les services communaux compétents ainsi que le collège des bourgmestre et échevins restent ouverts au dialogue afin que les préoccupations et propositions des citoyens puissent être prises en considération dans la poursuite de la planification.

Sous réserve du bon déroulement de ces différentes procédures et de l'obtention des autorisations requises, la commune estime que les démarches nécessaires pourraient être finalisées d'ici fin 2027.

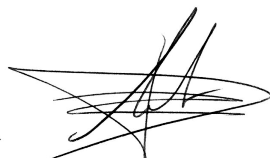
La commune continuera donc à faire avancer ce projet et remercie les citoyens pour leur engagement et leur intérêt.

En vous remerciant pour votre compréhension,

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Contern



Pol THOMÉ
Échevin



Dali ZHU
Bourgmestre



Jean-Jacques ARRENSDORFF
Échevin

Administration communale de Contern